

974

Guide de l'insertion professionnelle des jeunes



Mise à jour du 15 juin 2012



A vous les jeunes de La Réunion,

J'ai tenu avec l'ensemble des grands partenaires de l'île de La Réunion à ce que cet outil soit construit et vous soit communiqué afin de faciliter la conduite de vos projets professionnels.

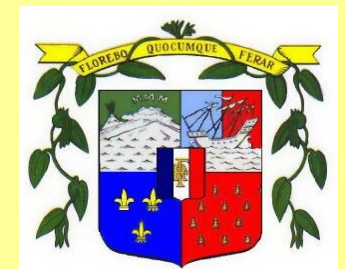
Ce document recense tous les dispositifs d'insertion professionnelle, de recherche d'emploi et de formation à destination des jeunes sur l'ensemble du territoire.

Tous les acteurs qui oeuvrent dans ces différents champs ont pleinement participé à l'élaboration de ce document. Il se présente sous forme d'un tableau organisé en trois parties : formation, emploi / insertion et mesures d'accompagnement.

A l'issue de celui-ci, vous trouverez l'ensemble des coordonnées des personnes et institutions ressources.

Faites-en bon usage et bonne chance.

Le Préfet de La Réunion



SOMMAIRE

Guide de l'insertion professionnelle des jeunes réunionnais et réunionnaises



- accès à l'emploi
- accompagnement vers l'emploi
- aides financières - création d'entreprises
- actions préparatoires - remises à niveau
- formations qualifiantes
- insertion sociale - hébergement
- mesures spécifiques jeunes femmes
- mesures spécifiques jeunes handicapés (-ées)

Contacts



| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? |
|----------|-----------------|--------------------------------|--------------------|------------------|-----------------|
|----------|-----------------|--------------------------------|--------------------|------------------|-----------------|



Formation



| | | | | | | | |
|---|---|--|-------|-----------|---|---|------------------------|
| actions préparatoires / remise à niveau | École de la 2^{ème} chance | Permettre à des jeunes sans qualification et en difficultés d'insertion, d'acquérir les compétences de base et de s'engager vers des formations diplômantes ou qualifiantes. | 150 | 18-25 ans | État (DIECCTE- direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) / Conseil régional / CCIR -chambre de commerce et d'industrie | Missions locales, CCIR-chambre de commerce et d'industrie de La Réunion | RETOUR |
| | Compétences clés | Dispositifs d'ateliers permanents pour développer une ou plusieurs compétences clés en lien direct avec le projet d'insertion dans l'emploi (comme par exemple, la communication en français, culture mathématique, culture numérique, apprendre à apprendre, communication en langue étrangère) | 1440 | 18-25 ans | DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) - Conseil régional | Missions locales, antennes du Conseil régional, LADOM | RETOUR |
| | Plan régional de formation professionnelle | Ensemble des dispositifs de formation relevant de la compétence du Conseil régional. | 5 000 | 18-25 ans | Conseil régional | Missions locales, Conseil régional, DIECCTE, DJSCS | RETOUR |
| | Moremo (modules de remotivation) | Les modules de remotivation visent à renforcer les compétences de base et accompagner les jeunes dans l'élaboration d'un projet d'orientation pour renforcer la dynamique d'apprentissage nécessaire à une formation qualifiante. | 260 | 16-18 ans | Rectorat - MGI (mission générale d'insertion) | CIO (centre d'information et d'orientation)/ MGI (mission générale d'insertion) | RETOUR |

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|---|--|--|--|-----------------------------------|--|--|
| actions préparatoires / remise à niveau | Le régiment du service militaire adapté de La Réunion (RSMA) | Le RSMA comprend 4 sites de formation professionnelle et dispense 31 formations. Les stagiaires non diplômés bénéficient de contrat de 10 ou 12 mois et ceux diplômés bénéficient de contrat de 6 mois. Tous les stagiaires vivent en internat et leur rémunération est de 300€ / mensuel. | 940 | 18-25 ans | État / Ministère Outre-Mer / RSMA (régiment du service militaire adapté de La Réunion) | RSMA (régiment du service militaire adapté de La Réunion), missions locales, Pôle emploi |
| actions préparatoires / remise à niveau | Morea (Modules de re-préparation à l'examen par alternance) | Modules de re-préparation à l'examen par alternance pour accéder au diplôme pour des jeunes ayant échoué à l'examen dans la voie professionnelle. | 100 | 16-20 ans | Rectorat - MGI (mission générale d'insertion) | CIO (centre d'information et d'orientation)/ MGI (mission générale d'insertion) |
| | Ateliers de lutte contre l'illettrisme : renforcement des savoirs | Formations visant à développer l'autonomie sociale et à augmenter l'employabilité par l'acquisition de compétences clés. Ateliers en entrées et sorties permanentes, déclinés sur un certain nombre de sites sur tout le département. | 250 places Minimum 200 heures Moyenne 400 heures Maximum 800 heures | Bénéficiaires et ayant-droits RSA | Conseil Général +organismes de formations attributaires | Pôles Insertion du Conseil Général |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|-------------------------|--|--|--------------------|---|---|--|
| formations qualifiantes | Cadets(e) du RSMA - R (régiment du service militaire adapté de La Réunion) | Cursus permettant à des mineurs(e) sans qualification et identifiés en décrochage scolaire d'obtenir un titre professionnel de niveau V. Ce cursus est réalisé pour partie au RSMA-R et pour partie dans un centre de formation professionnel qualifiant. | 30 | plus de 17 ans 2 mois et moins de 17 ans 4 mois | État / RSMA -R (régiment du service militaire adapté de la Réunion)/ Rectorat- MGI (mission générale d'insertion)/ Conseil régional | MGI (mission générale d'insertion) /RSMA (régiment du service militaire adapté de la Réunion) |
| | Association pour la formation professionnelle des adultes de la Réunion (AFPAR) | L'AFPAR a une mission d'intérêt général en matière de formation professionnelle d'adultes (FPA) qualifiante, d'accès ou de maintien dans l'emploi des adultes en déficit de qualification. Les formations couvrent plus de 85 formations et modules de formation dans tous les champs. | 2500 | 18-25 ans | Conseil régional / AFPAR (association pour la formation professionnelle des adultes de La Réunion) | AFPAR (association pour la formation professionnelle des adultes de La Réunion), missions locales, Pôle emploi |
| | Plan régional de formation professionnelle | Ensemble des dispositifs de formation de droit commun relevant de la compétence du Conseil régional | 5000 | 18-26 ans | Conseil régional | Missions locales |
| | Parcours sécurisé de formation pour les jeunes | Parcours global de formation pour des jeunes sans qualification sur 3 étapes : remise à niveau des savoirs fondamentaux, pré-qualification et qualification. Secteurs prioritaires : tourisme, services et tertiaire, TIC, croissance verte, sanitaire et social. | 1024 | 18-30 ans | Conseil régional | Missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|-------------------------|---|---|--------------------|-----------------------------------|---|---|
| formations qualifiantes | L'agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) | Prise en charge de tout le volet de la mobilité en formation : préparation à la mobilité sous forme d'un module d'adaptation à la mobilité, remise à niveau, offres de formations sur l'ensemble des secteurs d'activité. Prise en charge des frais de transport, coûts de formation et aides à l'installation. | 1500 | 18-25 ans | État / Ministère de l'Outre-Mer / LADOM (agence de l'outre-mer pour la mobilité) | CIO (centres d'information et d'orientation)/ missions locales / LADOM (agence de l'outre-mer pour le mobilité) |
| | Conseil général - insertion | Prise en charge du volet accompagnement et formation des bénéficiaires du rsa soit à titre collectif ou individuel. Les dispositifs mis en œuvre sont principalement, les chèques compétence, les convention de subvention, les actions de lutte contre l'illettrisme, les aides financières à l'insertion professionnelle et les actions ciblées par secteurs. | 7000 | Bénéficiaires et ayant-droits RSA | Conseil général | Pôles d'insertion du Conseil général |
| | Alternance - contrat d'apprentissage | Formation initiale. C'est un contrat de travail à durée déterminée (1 à 3 ans) prévoyant une formation alternant périodes en organismes de formation (CFA, section apprentissage) et périodes en entreprises. Le salaire moyen varie entre 25 % et 78% du SMIC selon l'âge des jeunes (+ ou - de 21 ans) | 5 300 | 16-25 ans | État - DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) / Rectorat / Conseil régional / Chambres consulaires | CIO (centres d'information et d'orientation)/ Chambres consulaires / missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)



Emploi / Insertion

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|------------------------------|--|---|--------------------|------------------|---|---|
| accompagnement vers l'emploi | Régiment du Service militaire adapté de La Réunion (RSMA-R) | Le RSMA-R offre des emplois de type CDD pour des postes de formateurs (aides moniteurs) et de soutien. Ces emplois sont réservés à de jeunes diplômés recherchant une première expérience professionnelle en lien avec leur diplôme ou qualification. Ces employés, sous statut militaire, signent un contrat d'engagement de 1 an renouvelable 4 fois et ont un salaire mensuel de 990€. | 280 | 18-25 ans | Etat/Ministère Outre-Mer/RSMA R (régiment du Service militaire adapté de La Réunion) | RSMA-R (Régiment du Service militaire adapté de La Réunion), missions locales, Pôle emploi. |
| | Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) avec fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ) | Accompagnement de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle pour réaliser un projet d'insertion dans un emploi durable. Possibilité d'aides au cas par cas. | 4943 | 16-25 ans | État -DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Missions locales |
| | Contrat d'autonomie | Accompagnement vers l'emploi de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle, faiblement diplômés, domiciliés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Versement d'une bourse maximale de 300€/mois pendant 6 mois. | 370 | 16-30 ans | État -DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|------------------------------|---|---|--------------------|--------------------------------|--|---|
| accompagnement vers l'emploi | Accompagnement renforcé dans un plan local d'insertion par l'économique (PLIE) | Accompagnement renforcé vers l'emploi pour des jeunes sans qualification et en recherche d'emploi | 250 | Tout public à partir de 16 ans | Plan local d'insertion dans l'économique (PLIE) | Missions locales, Pôle emploi, associations porteuses du plan local insertion dans l'économique |
| | Service civique | Engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois (au moins 24h/semaine) auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. Versement d'une bourse maximale de 440€/mois par l'État, complétée par un montant de 103€ versée par la structure d'accueil de défraiements. | 370 | 16-25 ans | État - DIECCTE- (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Missions locales et le centre régional d'information jeunesse |
| | Alternance - contrat de professionnalisation | Le contrat de professionnalisation est un contrat à durée déterminée (1 an à 2 après dérogation) avec un minimum de 150 h de formation, destiné à favoriser l'insertion des bénéficiaires en leur permettant d'acquérir une qualification. La formation peut être prise en charge par les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et le salaire est compris entre 55% et 85% du SMIC. | 3 500 | Tout public à partir de 16 ans | État -DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) / OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés)/ Pôle emploi | Pôle emploi / missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? |
|------------------|--|---|---|--|---|--|
| accès à l'emploi | Recherche d'emploi avec Pôle emploi | Prestations de droit commun de Pôle emploi : - recherche d'emploi (prestations spécifiques et soutien financier pour les déplacements nécessaires) - entrée en formation (formation financée par Pôle Emploi avec rémunération du stagiaire et soutien financier pour les déplacements, l'hébergement et la restauration) - reprise d'emploi (mise en relation sur les offres d'emploi et soutien financier pour les déplacements nécessaires) | 34 500 contacts / an avec les employeurs 3 000 entrées annuelles en formation | Tout public - inscription à Pôle emploi | Pôle emploi | Pôle emploi / missions locales |
| | Contrats aidés non marchands et marchands | Le contrat unique d'insertion, destiné au secteur non marchand, permet à des jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle, avec formation. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 24 mois au maximum, d'une durée hebdomadaire minimale de 22 h et rémunéré au niveau du SMIC. Dans le secteur marchand, le contrat disponible est le CAE-DOM, avec les mêmes caractéristiques de durée et de rémunération. | 7 500 CUI pour les bénéficiaires du RSA 20 000 CUI pour les autres publics 3000 CAE-DOM | Tout public - inscription à Pôle emploi <u>ou</u> bénéficiaires du RSA | État -Dieccte (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) / Pôle emploi | Pôle emploi / missions locales/Conseil général |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? |
|------------------|--|--------------------------------|--------------------|---|------------------|
| accès à l'emploi | <p>Plan jeunes Contrats aidés non marchands - le CUI trajectoire</p> <p>Le contrat unique d'insertion trajectoire permet un parcours d'insertion et de formation sécurisé sur 1 an pour des jeunes qui vont effectuer une période de 3 mois d'immersion dans une entreprise du secteur marchand (contrat d'une durée hebdomadaire minimale de 26 h et rémunéré au niveau du SMIC.</p> | 3 000 CUI | 18-26 ans | État -DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) / Pôle emploi | Missions locales |
| | <p>Plan jeunes Contrats aidés marchands - le CUI CAE DOM et le dispositif "zéro charges"</p> <p>Le contrat unique d'insertion DOM, destiné au secteur marchand, permet à des jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle, avec formation. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 24 mois au maximum, d'une durée hebdomadaire minimale de 22 h et rémunéré au niveau du SMIC. Il est appuyé par le recours au dispositif "zéro charges" utilisable par les employeurs jusqu'en juillet 2012.</p> | 1 000 CUI | 18-26 ans | État -DIECCTE- (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)/ Pôle emploi | Missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|------------------|---|---|--------------------|---|---|---|
| accès à l'emploi | Mobilité - CNARM (Comité national d'aide et d'action pour les réunionnais en mobilité) | Le CNARM, opérateur du Conseil Général chargé de la mobilité, a pour objectif d'accompagner les demandeurs d'emploi, de les aider (prise en charge du billet d'avion, de l'hébergement,...) et de faciliter leur embauche par des entreprises à l'extérieur de l'Ile de La Réunion. | 2 500 | Tout demandeur d'emploi (inscrit au Pôle emploi) âgé au minimum de 18 ans | Conseil Général | CNARM (Comité national d'aide et d'action pour les réunionnais en mobilité) |
| | L'insertion par l'activité économique (IAE) | L'insertion par l'activité économique permet à des personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle de bénéficier de postes de travail destinés à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Les dispositifs sont : les ateliers et chantiers d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion. | 6 000 | Tout public à partir de 18 ans | État -DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Pôle emploi / missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|------------------|---|--|--------------------|------------------|---|--------------------------------|
| accès à l'emploi | Décrochage scolaire (Accord national interprofessionnel I) | Permettre à des jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme d'acquérir les savoirs nécessaires à l'accès à l'emploi et les pré-requis de base pour leur permettre d'accéder à une qualification. | 390 | 18-25ans | État (DIECCTE - direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) / Missions locales | Missions locales |
| | Parrainage | Il s'agit d'un accompagnement individualisé, mené par des personnes bénévoles qui ont une expérience professionnelle reconnue et qui font une médiation entre les entreprises et les jeunes dépourvus d'expérience et de réseau. | 230 | 16-25 | État -DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Pôle emploi / missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

Mesures d'accompagnement



| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|--|--|--|--------------------|---|---|---|
| aides financières - création d'entreprises | Fonds d'aide départementale aux jeunes (FDAJ) | Aide au cas par cas pour des jeunes en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, inscrits dans une démarche sociale, formation, emploi, mobilité | 1800 | 18-25 ans | Conseil général | Missions locales |
| | Pass'jeunes | Prêt d'honneur d'un montant maximal de 1000 € (1 800 € en mobilité) remboursable sur 24 mois, pour faire face aux frais de démarrage d'activité liés à la formation ou l'emploi. | 70 | 18-25 ans | Conseil général | Missions locales/CNARM (Comité national d'aide et d'action pour les réunionnais en mobilité) pour la mobilité |
| | NACRE (nouvel accompagnement des créateurs d'entreprises) | Conseil et appui technique, prêt d'honneur à taux zéro (1000 à 10 000 €- 5ans maximum), accompagnement et suivi | 1 400 | 18-26 ans- demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux | DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) -Pôle emploi-missions locales, AD2R, BGE La Réunion, CCIR, CMA, CMO Consultants, Fiduciaire des Mascareignes, Micro Crédit Réunion ADIE, Réunion Active, Réunion Entreprendre | Pôle emploi-missions locales, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|--|---|---|--------------------|---|---|---|
| aides financières - création d'entreprises | PIJ Création (projet initiative jeune) | Soutien des créateurs ou repreneurs d'entreprise. L'aide est constituée d'un capital dont le montant dépend de la nature du projet tout en ne pouvant excéder 5 300 € (aide exonérée de charges sociales et fiscales) | 190 | 18-30 ans | DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Pôle emploi, missions locales |
| | PREFACE | Aide financière permettant aux personnes en situation précaire qui souhaitent créer leur propre emploi, en prenant en charge les frais liés à la vérification de la faisabilité de leur projet tels que : recherche de fournisseurs, étude prévisionnelle d'installation, accompagnement à l'obtention d'un agrément CE, étude de marché réalisé par des prestataires agréés. | 30 | Toute personne en situation précaire souhaitant créer son propre emploi : bénéficiaires de minima sociaux (RSA Socle, ASS, API) ou ayant droits, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an et non indemnisés, bénéficiaires de contrats aidés précaires. | Conseil général | Conseil général - Direction des politiques d'insertion et du développement local - Service Économie Solidaire - Cellule création d'entreprise |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|--|---|--|--------------------|--|-----------------|---|
| aides financières - création d'entreprises | Aide départementale aux entreprises nouvelles (ADEN) | Aide financière qui permet aux demandeurs d'emploi ayant un projet de création d'entreprise économiquement viable, de bénéficier d'un apport personnel sous forme de prêt sans intérêt et d'un accompagnement technique durant les deux années suivant la signature du contrat de suivi-post création. | 100 | les personnes en difficulté sociale, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, âgés de plus de 30 ans, dont les allocations perçues ne doivent pas excéder 10 000 € par an, les allocataires du RSA Socle, les porteurs de projets en test d'activité accompagnés par la couveuse REUSIT | Conseil général | Conseil général - Direction des politiques d'insertion et du développement local - Service Économie Solidaire - Cellule création d'entreprise |
| | Allocation jeune majeur(e) | Aide financière de 274,41€/ mois sur un an maximum accordée aux 18-21 ans en grandes difficultés sociales et isolés dans le cadre d'un projet d'insertion | 75 | 18-21 ans | Conseil général | Conseil général - groupement d'unités territoriales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|--|---|--|--------------------|----------------------|-----------------|---|
| aides financières - création d'entreprises | Allocation d'accès à l'autonomie | Aide financière de 533,58€ par mois maximum sur un an réservée aux 18-21 ans ayant été suivi dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, leur permettant une autonomisation | 70 | 18-21 ans, suivi ASE | Conseil général | Conseil général - groupement d'unités territoriales |
| | Prime d'installation | Prime de 915€ maximum accordée une seule fois aux 18-21 ans ayant été suivi dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance afin de les aider à s'installer dans un logement | 25 | 18-21 ans, suivi ASE | Conseil général | Conseil général - groupement d'unités territoriales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|---------------------------------|---|--|---|--|---|--|
| insertion sociale - hébergement | Action sociale et hébergement | Hébergement d'un(e) jeune majeur (e) jusqu'à 21 ans suivi en Aide Sociale à l'Enfance en grande difficulté sociale dans le cadre de l'accueil familial ou établissement | 110 | 18-21 ans, suivi ASE | Conseil général | Conseil général - groupement d'unités territoriales |
| | Hébergement en foyer de jeunes travailleurs AAPEJ à Saint-Pierre agréé résidence sociale et labellisé foyer soleil | Coût de l'hébergement par mois Saint-Pierre : 335,00 € Tampon : 295,50 € Dépôt de garantie (Caution) Saint- Pierre : 240,00 € Tampon : 222,44 € possibilité d'allocation logement aides Conseil Général : AJM (Allocation Jeunes Majeurs) AAA (Allocation Accès à l'Autonomie) Mission Locale: FDAJ (Fond d'aide aux jeunes) | 50 places. Actuellement le foyer fonctionne avec 43 logements individuels dont : 17 studios en diffus (sur le Tampon) et 26 chambres dans un bâtiment collectif (sur Saint Pierre). | Jeunes 16-26 ans, porteurs d'un projet, en voie d'insertion sociale et professionnelle | Etat-DJSCS (direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) / Conseil général | Groupements d'unités territoriales Conseil général/missions locales |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|-----------------------------------|--|--|---|---|--|--|
| insertion sociale - hébergement | <p>Hébergement en foyer de jeunes travailleurs François Pedre du Port</p> | <p>Hébergement hebdomadaire, mensuelle ou annuelle selon la situation des jeunes: - revenu de 300€ à 1500€/mois redevance mensuel de 157€ à 288€ selon le revenu, les résidents bénéficient de l'ALS s'ils en font la demande pendant la formation ou contrat de travail d'une semaine à 2 ans maximum -fonctionne 24H/24 toute l'année</p> | <p>Capacité accueil 66 chambres dont 6 chambres pour personnes à mobilité réduite studio équipé d'une kitchenette et salle de bain et toilettes</p> | <p>Jeunes filles et garçons de 18 à 25 ans principalement en parcours d'insertion professionnelle formation ou contrat de travail indispensable</p> | <p>Etat-DJSCS (direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) / Conseil général</p> | <p>Groupement d'unités territoriales) Conseil général/missions locales</p> |
| mesures spécifiques jeunes femmes | <p>Prix de la vocation scientifique et technique des filles</p> | <p>Prix de 1000 € attribué sur dossier aux jeunes filles qui poursuivent des études scientifiques et/ou techniques après le baccalauréat sur des filières où les hommes sont sur-représentés</p> | <p>8 prix</p> | <p>Les jeunes filles qui poursuivent ce type d'études après le bac</p> | <p>État / DRDFEFH (Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité hommes femmes)</p> | <p>DRDFEFH (délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité hommes femmes)</p> |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)

| Domaines | Quelle mesure ? | Nombre de places disponibles ? | Qui est éligible ? | Qui intervient ? | Qui contacter ? | |
|--|--|---|--|---|---|----------------|
| mesures spécifiques jeunes femmes | Fonds de garantie à l'initiative des femmes | Garantie par l'État de l'emprunt bancaire contracté par une femme pour créer, reprendre, développer une entreprise | Garantie sur 70% maximum du montant de l'emprunt et plafonnée à 27000€ | Les femmes qui créent, reprennent ou développent une entreprise dont elle assure seule ou majoritairement la gouvernance. | État / DRDFEFH (Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité hommes femmes) | Réunion Active |
| mesures spécifiques jeunes handicapé(e)s | Mesures spécifiques handicapés | Pour les publics jeunes demandeurs (-euses) d'emploi et bénéficiaires de l'obligation d'emploi), Pôle emploi propose un accompagnement spécifique et adapté par Cap emploi, le partenaire co-traitant, avec optimisation de l'utilisation des mesures du droit commun et des mesures spécifiques de l'agefiph | 100 à 150 jeunes | Jeunes handicapés de 18 à 26 ans dans le cadre des mesures de droit commun | Pôle emploi/Cap emploi/agefiph (association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) | Cap emploi |

[RETOUR](#)

[RETOUR](#)



Adresses électroniques



| | | |
|---|---|--|
| AFPAR | Association pour la formation professionnelle des adultes de La Réunion | www.afpar.com |
| Cap emploi | Cap emploi | arvise.capemploi@arvise.net |
| Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion | Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion | www.reunion.cci.fr |
| Chambre de métiers et de l'artisanat | Chambre de métiers et de l'artisanat | www.artisanat974.re |
| CIO | Centres d'information et d'orientation | cio.saint-benoit@ac-reunion.fr |
| | | cio.sainte-clotilde@ac-reunion.fr |
| | | cio.saint-denis@ac-reunion.fr |
| | | cio.saint-paul@ac-reunion.fr |
| | | cio.le-port@ac-reunion.fr |
| | | cio.saint-louis@ac-reunion.fr |
| | | cio.le-tampon@ac-reunion.fr |
| | | cio.saint-joseph@ac-reunion.fr |

[RETOUR](#)

| | | |
|---------------------------|--|---|
| CNARM | Comité national d'aide et d'action pour les réunionnais en mobilité | www.cnarm.fr www.facebook.com.cnarm |
| Conseil régional | Antennes du conseil régional | www.regionreunion.com |
| | | www.guichetjeunes@cr-reunion.fr |
| Conseil général | Conseil général DGA Pôle ds solidarités actives DGA Pôle Territorial - Direction des arrondissements | www.cg974.fr |
| CRIJ | Centre régional d'information jeunesse | www.crij-reunion.org |
| CRES | Chambre régionale de l'économie sociale de La Réunion | www.cres-reunion.com |
| Délégués du préfet | Délégués du préfet | Nord : nadine.caroupanin@drjscs.gouv.fr Est : sophie.law-tong@drjscs.gouv.fr Ouest : daniel.vital@reunion.pref.gouv.fr Sud : mikael.guezlot@reunion.pref.gouv.fr |
| DIECCTE | Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi | www.reunion.dieccte.gouv.fr |
| DRDFEFH | Délégation régionale aux droits des hommes/femmes et à l'égalité | evelyne.berrichon@drjscs.gouv.fr |
| LADOM | L'agence de l'outre-mer pour la mobilité | www.ladom.fr |

[RETOUR](#)

| | | |
|--|---|--|
| Missions locales | Mission locale nord | www.mln974.fr |
| | Mission locale sud | siege.social@missionlocalesud.com |
| | Mission intercommunale de l'ouest | www.mio.re |
| | Mission locale de l'Est | ml.saintbenoit@mle.re |
| | | ml.saintandre@mle.re |
| | | ml.salazie@mle.re |
| | | ml.sainterose@mle.re |
| | | ml.sainteanne@mle.re |
| | | ml.cambuston@mle.re |
| | | ml.plainedespalmistes@mle.re |
| ml.braspanon@mle.re | | |
| Pôle emploi | Pôle emploi | www.pole-emploi.fr/region/reunion-mayotte |
| Rectorat/ MGI | Mission générale d'insertion | mgi.secretariat@ac-reunion.fr |
| Réunion active | Réunion active | Reunion.active@yahoo.fr |
| RSMAR | Régiment du service militaire adapté de La Réunion | www.rsma.re |

[RETOUR](#)